

# LE JOURNAL OFFICIEL DU DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL

PV n° 41 du 2 mai 2017

# L'OFFICIEL LOTOIS

DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL – F.F.F. – LIGUE MIDI-PYRENEES  
715, Côte des Ormeaux – BP. 21 – 46 001 – CAHORS Cedex 9



« Le sport va chercher la peur pour  
la dominer, la fatigue pour en  
triompher, la difficulté pour la  
vaincre » P. de Coubertin



SECRETARIAT

OUVERTURE: lundi, mardi, jeudi et vendredi  
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30



05 65 35 68 10



[secretariat@district-foot-lot.fff.fr](mailto:secretariat@district-foot-lot.fff.fr)



# COMMISSION DES JEUNES

## **CHANGEMENTS DATES/LIEUX/HORAIRES :**

### **U13 :**

Le plateau non joué le 29/04/17 à PUYBRUN est reporté au 13/05/17 à 15 heures (si accord de tous les clubs). Equipes concernées : BOURIANE 2, FIGEAC QF 3, AV FOOT 46 NORD 2.

Le plateau prévu le 20/05/17 à CAZALS est avancé au 13/05/17 à 15 h 30 (si accord de tous les clubs). Equipes concernées : ELAN MARIVALOIS 2 ; ENT SEGALA FOOT 1 ; CAZALS/MONT 1.

### **U11 :**

Le plateau prévu le 20/05/17 à LIMOGNE est avancé au 13/05/17. Equipes concernées : CAHORS FC 3 ; MIERS 1 ; FCHQ 1 ; CAUSSE SUD 1.

Le plateau organisé par PPFC le 06/05/17 est déplacé à PRAYSSAC. Equipes concernées : QUERCY BLANC 1 ; LALBENQUE/FONT 1 ; ENT BOURIANE 1 ; PPFC 1.

Le plateau du 6 mai 2017 organisé par le FC CAUSSE LIMARGUE prévu à Gramat se jouera à THEGRA. Clubs concernés : EF FOOT AZUR 1 et 2 ; FC CAUSSE LIMARGUE 1 et 2.

## **INFORMATIONS :**

U11 : Le plateau non joué le 29/04/17 à Carennac est reporté au 27/05/17. Compte tenu de l'absence des équipes de l'Elan Marivalois, seuls FCHQ 2 et VAL ROC 1 se rencontreront.

## Organisation Festi-Foot lors des Interclubs

PRINCIPE : matchs 4 contre 4 plus 1 gardien (en U11 et U9) et 3 contre 3 plus 1 gardien (en U7).

### ORGANISATION

- Constituer des équipes de **5 joueurs** (avec un ou deux remplaçants au maximum) en U11 et U9 et de **4 joueurs** en U7. Mélange des joueurs et joueuses des différents clubs souhaité (en respectant les catégories d'âges). Possibilité de mélanger à nouveau les joueurs lorsque toutes les équipes se sont rencontrées.
- Prévoir plusieurs jeux de 4 chasubles (2 couleurs différentes) dans le cas où 2 équipes de même couleur s'affrontent.
- Sur chaque terrain à 11, plusieurs terrains réduits (entre 8 et 10) sont mis en place (définir les terrains dédiés aux U11, aux U9 et aux U7 en fonction du nombre d'équipes).
- Dimension des terrains : longueur : 25 à 30 mètres – largeur : 15 à 20 mètres.
- Buts de 4 mètres avec des constri-foot ou des plots ou des buts gonflables.

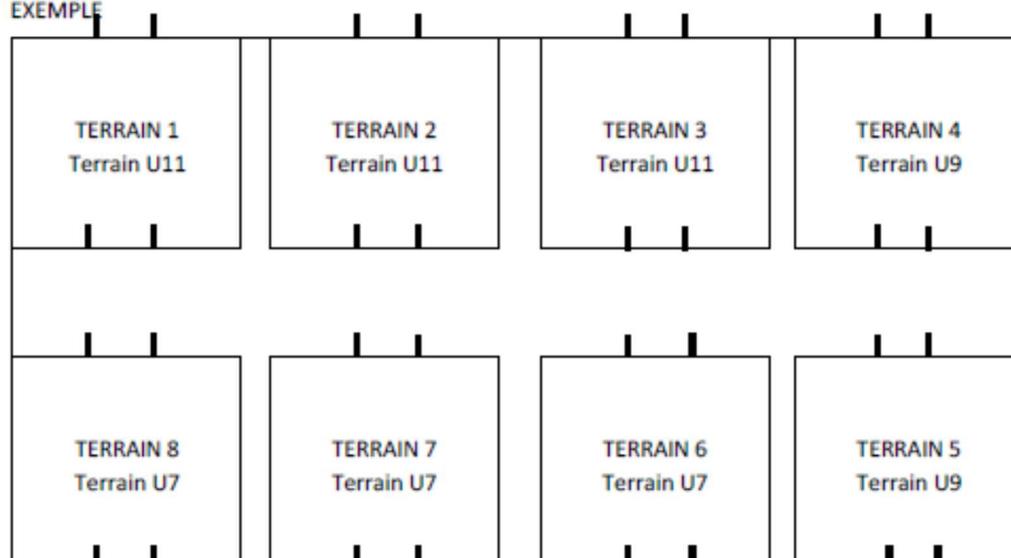
### DEROULEMENT

- Les équipes sont réparties sur les terrains par ordre d'arrivée.
- A l'issue de chaque match, l'équipe qui gagne, monte vers le terrain 1, et l'équipe qui perd, descend vers le terrain 8, sauf le gagnant du terrain 1 et le perdant du terrain 8, qui ne bougent pas.
- En cas d'égalité, **PRIORITÉ à l'équipe qui est montée au match précédent**, sauf au premier match : avantage à l'équipe qui n'a pas donné le coup d'envoi.
- 10 matchs de 5 minutes en U11, et 8 matchs de 5 minutes en U9 et en U7, sans mi-temps.
- Les matchs débutent et se terminent en même temps.

### MATERIEL

32 constri-foot ou plots ou buts gonflables pour les buts et des assiettes pour délimiter les lignes (si elles ne sont pas tracées).

### EXEMPLE



**INTERCLUBS FESTI-FOOT**

<b>Date</b>	<b>Lieux</b>	<b>Clubs</b>	<b>Equipes U11</b>	<b>Equipes U9</b>	<b>Equipes U7</b>
20/05/2017	Martel	VALROC	1	3	1
		E.SOUILLAC/CRES/GIGNAC	3	3	2
20/05/2017	Carennac	F.C.H.Q.	2	2	2
		EF AV. FOOT NORD 46	3	4	3
20/05/2017	Montcuq	ST CYPRIEN MONTCUQ	1	1	
		CAZALS	2	2	2
		VIRE/TOUZAC		1	1
		MONTCABRIER	2		
20/05/2017	Anglars	EF ELAN MARIVALOIS	2	3	2
		SANSAC de MARMIESSE (15)	x	x	x
		SEGALA FOOT Entente	1	2	1
20/05/2017	Labastide-Murat	LABASTIDE MURAT		2	1
		ST GERMAIN DU BEL AIR	1		
		EF CAUSSE LIMARGUE	2	2	1
		BOURIANE FC	2	2	1
20/05/2017	Bagnac/Célé	EF HAUT CELE		2	2
		FIGEAC QUERCY FOOT	2	4	2
		EF FOOT AZUR 96	2	2	1
		ECCF		2	
20/05/2017	Le Montat	QUERCY BLANC	1	2	1
		PPFC	2	2	1
		PSV D'OLT	2	2	1
20/05/2017	Arcambal	BEGOUX-ARCAMBAL	2		
		CAHORS FC	3	3	2
		LALBENQUE FONTANES	1	2	2
		LACAPELLE FOOTBALL	1	1	1

# INFORMATIONS GENERALES

## ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS :

L'Assemblée Générale de fin de saison 2016/2017 aura lieu le vendredi 9 juin 2017 à 18 h 30 à BAGNAC.

Les clubs qui ont des vœux à formuler peuvent les faire connaître par courriel au Secrétariat du District avant le 9 mai 2017.

# COMMISSION DES CHAMPIONNATS

**ATTENTION** aux conséquences sportives et financières d'un forfait d'équipes intervenant lors des deux dernières journées de championnat (article 12, paragraphe 13 du Règlement des Championnats de la LMPF). Les matchs des deux dernières journées sont ceux des 17<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> (poules de 10) ou 21<sup>ème</sup> et 22<sup>ème</sup> (poules de 12) tels que fixés en parution des calendriers.

## **EXCELLENCE** :

MONTCABRIER – CAUSSE LIMARGUE non joué le 12/03/17 (J16) et fixé par PV 36 au 25/05/17 est avancé au samedi 20 mai 2017 à 19 h 15 – Accord des clubs.

HAUT CELE – ST CYPRIEN/MONTCUQ du 24/05/17 se jouera à 21 heures – Accord des clubs.

## **1ERE DIVISION – POULE A** :

La rencontre FIGEAC QUERCY FOOT 2 – MONTCABRIER 2 du 07/05/17 se jouera sur le terrain de CALVAIRE et non à Londieu à 15 heures.

## **PROMOTION DE 1ERE DIVISION – POULE B** :

SEGALA FOOT 2 – FONS du 07/05/17 se jouera sur le terrain de SOUSCEYRAC.

## **2EME DIVISION** :

### **Poule A** :

BOISSIERES – ST CYPRIEN/MONTCUQ 3 fixé après accord des clubs par PV n°39 au 30/04/17 est repoussé au 14/05/17 à 15 heures – Accord des clubs.

CAZALS 2 – CAHORS TERRE ROUGE du 14/05/17 est avancé au 13/05/17 à 18 heures – Accord des clubs et sans incidence sur les accessions.

### **Poule C** :

LALBENQUE/FONTANES 3 – PLANIOLES 2 du 14/05/17 se jouera sur le terrain de Fontanes (Arrêté Municipal pour remise en état de la pelouse sur le terrain de Lalbenque).

# COMMISSION DES COUPES

## **ENGAGEMENTS COUPE DE FRANCE – RAPPEL :**

Tous les clubs peuvent s'engager en Coupe France par le biais de FOOTCLUB.

**Date butoir : le 15/06/17.**

# COMMISSION DU FOOTBALL ADAPTE

## Le Football Adapté gagne du terrain



La première journée de Football Adapté organisé par le District du Lot s'est déroulée à Bagnac-sur-Célé, mercredi 19 avril, sur le stade André-Bar aux Castors. Olivier Imbert, Président de l'École de Football du Haut Célé s'associe ainsi à l'activité et à l'initiative du District du sport adapté dans le département.

Ce plateau était ouvert aux enfants, cette activité est centrée ici sur des ateliers du programme éducatif de la Fédération Française de Football.

D'autre part, sous l'impulsion du District du Lot, le projet a été pensé et rédigé ; il utilise le football comme outil de bien-être, de santé et de mixité à destination des publics en difficulté. Très sensible au « foot pour tous » et au « vivre ensemble », l'École du Haut Célé participe avec ses jeunes à ce plateau.

Différents établissements médico-sociaux ont participé : l'Itep de Massip à Capdenac, celui de la MECS La Main à Gagnac-sur-Cère et le Foyer de l'enfance du Peyrat à Cahors-Bégoux.

Un second plateau aura lieu à Arcambal le 31 mai prochain.

M. Fausto Araqué, Maire de Bagnac a mis à disposition les installations sportives de la commune, l'encadrement était assuré par Fabien Vidal, CDFA du District, Bastien Bories de l'OIS du Grand Figeac et Frédéric Beffrieu, entraîneur de l'Entente Haut-Célé.

M. Serge Martin, Président du District du Lot de Football, ainsi que Mme Claudine Vermande, Vice-présidente, M. Didier Breil, Secrétaire Général et M. Floréal Barranco du comité directeur sont venus participer à cette journée.

Une action permise aussi grâce à la mobilisation de nombreuses personnes. La journée s'est clôturée par une remise de récompenses à ces hôtes d'un jour et par un goûter.

Le succès de cette journée est, espérons-le, le début d'une belle série et un beau moment de partage et de convivialité.

Georges DA COSTA.

## COMMISSION DES TOURNOIS

Liste des Tournois autorisés par le District du Lot de Football (rappel : ces tournois sont ouverts seulement aux licenciés FFF).

De plus, les rencontres officielles sont prioritaires sur les tournois.

Pour la saison 2016/2017, les joueurs nés en l'an 2000 et après ne peuvent pas participer à un tournoi sénior.

Rappel : seuls les joueurs licenciés (donc assurés) sont autorisés à participer à un tournoi. Le temps de jeu global doit être respecté.

### **LISTE DES TOURNOIS AUTORISES :**

- . PSV D'OLT : le 25/05/17 à Douelle – Catégories Séniors, U19 et U18.
- . MERCUES 3C : le 27/05/17 à Catus - Vétérans